

Vendée : entre terre et mer

MAREUIL-SUR-LAY ~ Août 2022



**POSSIBILITÉ
1 SEMAINE**



Au cœur de la Vendée
Le Puy du Fou
Centre-ville et commerces
accessibles à pied



ACTIVITÉS PROPOSÉES

> selon choix du vacancier / autonomie / météo

Découverte et visite du patrimoine de la région :

- ~ Le Puy du Fou
- ~ Plages de la Tranche-sur-Mer
- ~ Forêt de Mervent / Vouvant
- ~ Marais poitevin
- ~ La Rochelle / Ile de Ré
- ~ La Roche-sur-Yon
- ~ Piscine



Participation aux manifestations locales :

- ~ Marchés
- ~ Visites artisanales et gastronomiques



Baignade

Soirées à thèmes

Les activités proposées peuvent être modifiées ou aménagées en fonction de la situation sanitaire

HÉBERGEMENT



Maison familiale et rurale entièrement rénovée en 2015 et de plain pied
Centre-ville et commerces
accessibles à pied



Chambres de 2 à 3 lits à plat
toutes équipées de salle de bains
avec toilettes

TRANSPORT



Voyage en car
direct depuis
Amiens



2 Minibus
sur place

Selon le nombre, possibilité de convoyage gratuit
vers Amiens (nous contacter)

PRESTATIONS



Pension complète
Respect des régimes spécifiques



Ménage



Lavage
du linge

PUBLIC



Bonne ou relative autonomie
(Voir page 4)



Accueil
de quelques
couples



Nous contacter

GRUPE / ENCADREMENT



30 à 32 vacanciers



1 directeur, 1 adjoint pédagogique,
7 encadrants, 2 personnels de service et
d'hygiène

COÛT

+ Adhésion
2022
OBLIGATOIRE

+ Assurance
annulation avant séjour
FACULTATIVE

		COÛT	+ Adhésion 2022 OBLIGATOIRE	+ Assurance annulation avant séjour FACULTATIVE
1 MOIS	du samedi 30 juillet au samedi 27 août	2755 €	15 €	108,27 €
3 SEMAINES	du samedi 30 juillet au samedi 20 août	2340 €	15 €	91,96 €
2 SEMAINES	1 ^{ère} quinzaine du samedi 30 juillet au vendredi 12 août	1790 €	15 €	70,35 €
	2 ^{ème} quinzaine du samedi 13 août au samedi 27 août			
1 SEMAINE	du dimanche 21 août au samedi 27 août	975 €	15 €	38,32 €



CONDITIONS DE PARTICIPATION AUX SÉJOURS

Conditions d'inscription :

- ~ Être en possession d'un « passe-sanitaire » valide pour toute la durée du séjour (attention à la mise à jour du rappel vaccinal Covid - 3^{ème} dose)
- ~ Avoir une autonomie physique et psychique suffisantes pour comprendre, appliquer et se conformer aux consignes sanitaires (port du masque, distanciation, lavages fréquents des mains etc...)
- ~ Être indemne de symptômes ou suspicions de la Covid 19 et ne pas avoir été positif jusqu'à 14 jours avant le départ.
- ~ Ne pas être immunodéprimé ou porteur d'affections ou maladies entraînant une immunodépression (greffe, soins oncologiques etc...)

Remplissez attentivement le dossier d'inscription et n'hésitez pas à nous contacter pour discuter de la faisabilité ou non d'une inscription, un certificat médical peut vous être demandé.

Alpha Picardie se réserve le droit de refuser une inscription au cas où :

- ~ L'autonomie et le profil du vacancier ne correspondrait pas aux conditions d'accueil et de prise en charge exposés page 4 et indiqués sur la fiche présentation de séjour (ex : A1-A2-B1-B2).
- ~ Le vacancier ne correspondrait pas aux conditions d'inscriptions exposées ci-dessus.

Alpha Picardie se réserve le droit de mettre fin au séjour d'un participant au cas où :

- ~ le comportement de celui-ci mettrait en danger psychique et/ou physique, lui-même ou le groupe ou l'équipe d'encadrement etc...
- ~ le participant serait ou dans l'incapacité ou dans le refus de respecter les consignes sanitaires en général et celles concernant la Covid 19 en particulier.
- ~ des informations partielles ou erronées ont été communiquées sur le dossier d'inscription du participant ou au moment de son inscription empêchant d'apprécier et d'appréhender au plus juste le profil sanitaire, physique et psychique du vacancier :

« L'article D. 344-5-7 du code de l'action sociale et des familles (CASF) relatif aux établissements et services accueillant des adultes handicapés (ex : EMSA) : Il appartient (...) au responsable de l'établissement de veiller à la parfaite transmission des informations concernant notamment la santé et les besoins du résident à l'organisateur du séjour VAO. ».

Cette interruption de séjour se fera sans aucun remboursement de la période non effectuée et le rapatriement se fera au frais du vacancier.

RAPPELS :

Nos séjours de vacances ne sont :

- ~ ni un lieu de convalescence (après une hospitalisation en hôpital général et/ou psychiatrique)
- ~ ni un centre de soins médicalisé (pas de personnel soignant sur place permettant une veille médicale au quotidien, de jour comme de nuit, ex : réajustement de traitement après analyses médicales, contrôle de saturation...)
- ~ ni un temps de « fenêtre thérapeutique » (interruption provisoire d'un traitement)

Les personnes devant utiliser un fauteuil de confort pour les promenades devront avoir une prescription médicale, le fauteuil étant loué sur place.

Nos équipes assurent uniquement l'administration des traitements déjà préparés, en semainiers ou sous blister, identifiés par les nom, prénom et photo et accompagnés d'une ordonnance à jour et dactylographiée.

www.alpha-picardie.fr

50 rue Riolan - 80000 Amiens

Tél. 03 22 92 68 76 - Fax 03 22 92 69 49

contact@alpha-picardie.fr